



Ouagadougou, le 02 MARS 2023

00000009

**Communiqué n°2023-\_\_\_\_\_ /MESRI/SG/UJKZ/P**  
**relatif au test d'entrée en deuxième année de Master à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), au titre de l'année académique 2023-2024**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers un test de recrutement en **deuxième année de Master Sciences de Gestion au titre de l'année académique 2023-2024**.

La capacité d'accueil est de vingt-cinq (25) étudiants.

**I. Peuvent faire acte de candidature toute personne :**

- titulaire d'un Master dans les domaines suivants (Administration et gestion des entreprises, Comptabilité, Contrôle de gestion, Banque et finance, Gestion des ressources humaines...) ;
- tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Le régime de la formation qui dure deux (02) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en soirée.

**II. Composition de dossier**

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae daté et signé ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie (à télécharger sur la plateforme campusfaso) ;
- deux (02) lettres de recommandation adressées à Monsieur le Directeur de l'IBAM ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les copies légalisées des relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat ;
- une copie du mémoire de Master Professionnel déjà soutenu ;
- Le projet de recherche envisagé dans le cadre du Master (3 pages maximum).

**III. Soumission du dossier de candidature**

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du 03 mars au 18 avril 2023 à 23H59 GMT.

A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

#### IV. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

Le test d'entretien se déroulera le **samedi 29 Avril 2023**, conformément au chronogramme qui sera établi à cet effet.

Le début des cours est prévu pour le 1<sup>er</sup> Septembre 2023

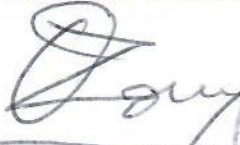
#### V. Frais d'inscription et de formation


	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
<b>Frais d'inscription</b>	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
<b>Frais de formation</b>	1 500 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA/an

Pour toute information complémentaire, s'adresser à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM) Tél. : (226) 25-30-70-64/65.

**NB : les candidats admis au recrutement devront s'acquitter au plus tard le 30 mai 2023 de 60% des frais de formation sous peine de se voir remplacer par ceux de la liste d'attente.**

**P. Le Président et par délégation,  
Le Vice-Président chargé des  
Enseignements et des Innovations Pédagogiques,**

  
**Dr Bernard ZOUMA**  
*Maitre de Conférences  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*



**Diffusion :**

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

**Ampliation :**

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM